

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 MARS 2015 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

ABSENT : Madame la Conseillère Karen Zajdman

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, Directeur Général et Pierre Tapp, Greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire déclare la séance ouverte à 20h08.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Une citoyenne a posé des questions et a déposé une pétition au conseil.

2015-024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE l'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point suivant :
 - 6.5 - Approbation pour adhérer à une police d'assurances collectives pour les élus municipaux.

Adoptée

2015-025

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 février 2015 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2015-026

NOMINATION DE MONSIEUR YVES TEDOM À TITRE DE « RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead s'est engagée à élaborer et mettre en œuvre une exploitation rentable au profit de la communauté, tout en protégeant l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Yves Tedom a démontré son grand intérêt et sa compétence professionnelle dans ce domaine;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

- De nommer Monsieur Yves Tedom à titre de « Responsable du développement durable » en plus de ses fonctions permanentes comme Contrôleur, débutant le, ou vers le 2 mars 2015 et ce, aux conditions

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

prévues dans le dossier confidentiel « Personnel » détenu dans le bureau du Directeur général.

Adoptée

2015-027

BAIL POUR LE CAFÉ AU CENTRE COMMUNAUTAIRE IRVING L.ADESSKY – PARC HAMPSTEAD

CONSIDÉRANT QU'un bail pour le 1^{er} mai 2015 au 30 septembre 2015, à l'expiration du bail courant, va intervenir entre la Ville de Hampstead et Solly's et ce, pour la location d'un local au Centre communautaire Irving L. Adessky qui servira de restaurant/café;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et RÉSOLU :

- D'approuver la convention de bail entre la Ville de Hampstead et Solly's du 1^{er} mai 2015 au 30 septembre 2015 et d'autoriser la directrice des services communautaires et des loisirs à signer le dit bail.

Le Maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur:

Conseiller Jack Edery
Conseiller Michael Goldwax
Conseiller Warren Budning
Conseiller Harvey Shaffer

En faveur: 4

A voté contre :

Conseiller Leon Elfassy

Contre : 1

Adoptée sur division

2015-028

ASSIGNATION DES PORTFOLIOS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE les membres du conseil ont pris connaissance de leurs assignations suivantes de portfolios de la Ville de Hampstead :

*Événements communautaires,
Programmes, Camps de jour
Protection des animaux, parcs et
L'embellissement*

*Karen Zajdman, Conseillère
Siège 1*

*Finance et
Développement stratégique*

*Jack Edery, Conseiller
Siège 2*

*Urbanisme, Circulation
et Tennis*

*Leon Elfassy, Conseiller
Siège 3*

*Travaux publics, Environnement
Les aînés et Co responsable de
Technologies de l'information*

*Michael Goldwax, Conseiller
Siège 4*

*La participation des jeunes,
Piscine, et Co responsable
de Technologies de l'information*

*Warren Budning, Conseiller
Siège 5*

*Affaires Juridiques,
Sécurité Publique et Commandites*

*Harvey Shaffer, Conseiller
Siège 6*

*Relations inter-gouvernementales,
Ressources Humaines, Communications
et Conseil d'agglomération*

William Steinberg, Maire

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2015-029

RÉCLAMATION DE LA VILLE DE HAMPSTEAD À 7943075 CANADA INC.

CONSIDÉRANT QUE le contrat de vente entre la Ville de Hampstead et 7943075 Canada Inc. en date du 20 mars 2012;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead sera en droit de réclamer le 21 mars 2015 de 7943075 Canada Inc. la somme de cinq cent mille dollars (500,000.00\$);

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'autoriser le Directeur général ou en son absence le greffier de la Ville de Hampstead, de signer une lettre de demande de paiement adressée à 7943075 Canada Inc. Cette lettre, mentionnant que 7943075 Canada Inc. doit verser à la Ville de Hampstead la somme de cinq cent mille dollars (500,000.00\$) dans les 30 jours.

Adoptée

2015-030

APPROBATION POUR ADHÉRER À UNE POLICE D'ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU que la Ville de Hampstead désire fournir des assurances collectives à ses élus municipaux;

ATTENDU que Mallette Actuaires Inc. a déposé, le 17 septembre 2014, une proposition pour la fourniture d'assurances collectives par SSQ Groupe Financier;

ATTENDU que SSQ Groupe Financier est le fournisseur des assurances collectives pour l'ensemble des employés de la Ville pour lesquels la Ville est le preneur d'assurances;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE la Ville fournisse aux élus municipaux des assurances collectives incluant les couvertures d'assurance vie, décès et mutilation accidentelle et assurance santé (assuré et personnes à charge);
- QUE les élus municipaux sont admissibles à ces assurances collectives pour la durée de leur mandat électoral seulement;
- QUE le contrat d'assurances collectives pour les élus municipaux soit octroyé à SSQ Groupe Financier à compter du 1^{er} avril 2015, et ce, pour la durée restante du contrat principal d'assurances collectives; par la suite, il sera incorporé aux futurs renouvellements dudit contrat;
- QUE la Ville contribuera 75 % de la prime de couverture tandis que les élus contribueront 25 %;
- QUE la Ville peut mettre fin à cet avantage en tout temps, après un préavis de trois (3) mois aux élus municipaux concernés;
- QUE le Maire ou le Directeur général soit autorisé à signer, au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la mise en vigueur du contrat.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2015-031

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 741-5 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 741-1 AUTORISANT LE CONSEIL À DÉLÉGUER AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 741-5 a été donné lors de la séance ordinaire du 2 février 2015 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le Règlement n° 741-5 intitulé : «Modifiant le règlement n° 741-1, autorisant le conseil à déléguer aux fonctionnaires et employés le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité».

Adoptée

2015-032

RÉSOLUTION ABROGEANT LA RÉSOLUTION NO.2014-297 EN DATE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014 INTITULÉ « ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-18 – RÈGLEMENT N° 727-18 – MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727 (DE CRÉER LA ZONE RA-3 DANS LES ZONES RA-1 ET RB-1 ET LES USAGES AUTORISÉS À Y DÉFINIR (H1 ET H2) ».

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead travaille actuellement sur la révision de son règlement de zonage no.727;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement no.727-18 a été présenté et adopté lors de la réunion ordinaire du conseil du 1^{er} décembre, 2014 par la résolution no. 2014-297;

ATTENDU que le projet de ce règlement doit être modifié et qu'il y a lieu d'abroger la résolution no. 2014-297;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

" QUE la résolution no.2014-297, en date du 1^{er} décembre 2014 intitulé « Adoption du premier projet de règlement n° 727-18 – règlement n° 727-18 - modifiant de nouveau le règlement de zonage n° 727 (de créer la zone RA-3 dans les zones RA-1 et RB-1 et les usages autorisés à y définir (H1 et H2) », soit et est abrogé. "

Adoptée

2015-033

RÉSOLUTION ABROGEANT LA RÉSOLUTION NO.2015-006 EN DATE DU 2 FÉVRIER 2015 INTITULÉ « ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-18 - RÈGLEMENT N° 727-18 - MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727 (DE CRÉER LA ZONE RA-3 DANS LES ZONES RA-1 ET RB-1 ET LES USAGES AUTORISÉS À Y DÉFINIR (H1, H2, H3, PB-2 ET R)

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead travaille actuellement sur la révision de son règlement de zonage;

ATTENDU QU'un deuxième projet de règlement no.727-18 a été présenté et adopté lors de la réunion ordinaire du conseil du 2 février, 2015 par la résolution no. 2015-006;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

ATTENDU que le deuxième projet de ce règlement doit être modifié et qu'il y a lieu d'abroger la résolution no. 2015-006;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

"QUE la résolution no.2015-006, en date du 2 février 2015 intitulé « Adoption du deuxième projet de règlement n° 727-18 - règlement n° 727-18 - modifiant de nouveau le règlement de zonage n° 727 (de créer la zone RA-3 dans les zones RA-1 et RB-1 et les usages autorisés à y définir (H1, H2, H3, PB-2 et R) », soit et est abrogé. "

Adoptée

2015-034

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-18 - RÈGLEMENT N° 727-18 - MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727 (AFIN DE CRÉER LA ZONE RA-3 AINSI QUE LES ZONES RA-4 ET RB-5 DANS LES ZONES RA-1 ET RB-1 ET LES USAGES AUTORISÉS À Y DÉFINIR (H1, H2, H3, PB-2, PB4 ET R)

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du premier projet de Règlement n° 727-18 modifiant le règlement de zonage n° 727 (afin de créer la zone RA-3 ainsi que les zones RA-4 et RB-5 dans les zones RA-1 et RB-1 et les usages autorisés à y définir (H1, H2, H3, PB-2, PB4 et R), et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le premier projet de Règlement n° 727-18 qui sera intitulé : « Règlement n° 727-18 modifiant de nouveau le règlement de zonage n° 727 (afin de créer la zone RA-3 ainsi que les zones RA-4 et RB-5 dans les zones RA-1 et RB-1 et les usages autorisés à y définir (H1, H2, H3, PB-2, PB4 et R)».

Adoptée

2015-035

RÉSOLUTION ABROGEANT LA RÉSOLUTION NO.2014-299 EN DATE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014 INTITULÉ « ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 804-2 – MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT N° 804 CONCERNANT LES OPÉRATIONS CADASTRALES

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead travaille actuellement sur la révision de son règlement de zonage;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement no.804-2 a été présenté et adopté lors de la réunion ordinaire du conseil du 1^{er} décembre, 2014 par la résolution no. 2014-299;

ATTENDU que le projet de ce règlement doit être modifié et qu'il y a lieu d'abroger la résolution no. 2014-299;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

" QUE la résolution no.2014-299, en date du 1^{er} décembre 2014 intitulé « Adoption du premier projet de règlement n° 804-2 - modifiant de nouveau le règlement n° 804 concernant les opérations cadastrales », soit et est abrogée. "

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2015-036

RÉSOLUTION ABROGEANT LA RÉSOLUTION NO.2015-008 EN DATE DU 2 FÉVRIER 2015 INTITULÉ « ADOPTION DU DEUXIEME PROJET DE RÈGLEMENT N° 804-2 – MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT N° 804 CONCERNANT LES OPÉRATIONS CADASTRALES

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead travaille actuellement sur la révision de son règlement concernant les opérations cadastrales;

ATTENDU QU'un deuxième projet de règlement no.804-2 a été présenté et adopté lors de la réunion ordinaire du conseil du 2 février, 2015 par la résolution no. 2015-008;

ATTENDU que le deuxième projet de ce règlement doit être modifié et qu'il y a lieu d'abroger la résolution no. 2015-008;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

" QUE la résolution no.2015-008, en date du 2 février 2015 intitulé « Adoption du deuxième projet de règlement n° 804-2 - modifiant de nouveau le règlement n° 804 concernant les opérations cadastrales », soit et est abrogée. "

Adoptée

2015-037

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 804-2 - MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT N° 804 ARTICLE 5.1 CONCERNANT LES OPÉRATIONS CADASTRALES RELATIVEMENT AUX LIEUX ET À LA DIMENSION DES LOTS DANS LE BUT D'AJOUTER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES ZONES RA-3, RA-4 ET RB-5

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du premier projet de Règlement n° 804-2 modifiant le règlement n° 804 article 5.1 concernant les opérations cadastrales relativement aux lieux et à la dimension des lots dans le but d'ajouter les dispositions concernant les zones RA-3, RA-4 et RB-5, et déclarent l'avoir lu ;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le premier projet de Règlement n° 804-2 qui sera intitulé : « Règlement n° 804-2 modifiant de nouveau le règlement n° 804 article 5.1 concernant les opérations cadastrales relativement aux lieux et à la dimension des lots dans le but d'ajouter les dispositions concernant les zones RA-3, RA-4 et RB-5».

Adoptée

2015-038

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 9 FÉVRIER 2015

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copie, le Greffier dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 9 février 2015.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le Greffier.

2015-039

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2015

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de février 2015 a été soumise au Conseil.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 28 janvier 2015 au 27 février 2015, au montant de 1, 451,636.82 \$, est par la présente approuvée (806,961.68 \$ pour les chèques et 644,675.14 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2015-040

AUTORISATION AU TRÉSORIER OU CONTRÔLEUR - OUVERTURE DES COMPTES BANCAIRES – OBTENTION DES NUMÉROS DE TPS ET TVQ - AUTORISATION DE SIGNER LES DOCUMENTS APPROPRIÉS.

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le conseil municipal de la Ville de Hampstead autorise le trésorier ou le contrôleur à procéder à l'ouverture des comptes bancaires, à obtenir les numéros de TPS et TVQ et à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.
- QUE la résolution 2005-008 soit par la présente abrogée.

Adoptée

2015-041

PROLONGATION DU CONTRAT POUR LE PEINTURAGE, L'OUVERTURE, L'ENTRETIEN ET LA FERMETURE DES PISCINES

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voie d'invitations écrites pour le peinturage, l'ouverture, l'entretien et la fermeture des piscines pour un contrat d'une année incluant une clause pour deux options de renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2014-083 adoptée le 17 mars 2014, le Conseil a octroyé le contrat pour le peinturage, l'ouverture, l'entretien et la fermeture des piscines au plus bas soumissionnaire conforme LCS (2895102 Canada inc) pour 2014;

Il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, le contrat pour le peinturage, l'ouverture, l'entretien et la fermeture des piscines soit renouvelé pour 2015;
- QUE, les prix et tarifs seront :
 - Peinturage des piscines \$ 6 200.00 \$
 - Ouverture des piscines \$ 3 518.60 \$
 - Support technique (prix par visite) \$ 50.70 \$ / visite
 - Taux horaire technician pour réparations \$ 76.05 \$ / hre
 - Taux horaire assistant technician réparations \$ 45.60 \$ / hre
 - Taux horaire service de consultation \$ 76.05 \$ / hre
 - Chlore liquide (20 litres) \$ 13.70 \$ / ch
 - Transvidage du chlore (prix par bouteille) \$ 2.03 \$ / ch
 - Fermeture des piscines \$ 2 372.75.00 \$
- QUE, selon la fréquence et la quantité des travaux exécutés au cours des dernières années, le montant estimé de la dépense pour le peinturage, l'ouverture, l'entretien et la fermeture des piscines est de 27 300.00 \$ plus taxes applicables;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE, selon la quantité des pièces et des matériaux achetés au cours des dernières années, le montant estimé de la dépense pour l'achat des pièces et des matériaux sera 8 125.00 \$ plus taxes applicables.

QUE le certificat du trésorier No 15-08, daté du 11 février 2015, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2015-042

PROLONGATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE PIERRE CONCASSÉE

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel par invitation écrite pour la fourniture de pierre concassée pour un contrat d'une année incluant une clause pour deux options de renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2013-027 adoptée le 4 février 2013, le Conseil a octroyé le contrat pour la fourniture de pierre concassée au plus bas soumissionnaire conforme, Lafarge Canada Inc, pour la période du 1^{er} mars 2013 au 28 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2014-031 adoptée le 27 janvier 2014, le Conseil a octroyé la première option de renouvellement à Lafarge Canada Inc, pour la période du 1^{er} mars 2014 au 28 février 2015;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, le contrat pour la fourniture de pierre concassée soit renouvelé pour la période du 1^{er} mars 2015 au 29 février 2016 pour les coûts suivants:

LAFARGE CANADA INC.

Pierre concassée 1/4" (approx. 25 tonnes métriques)	17,50 \$/ tm
Pierre concassée 2"-4"(approx. 25 tonnes métriques)	17,50 \$/tm
Criblure (dust) (approx. 25 tonnes métriques)	17,50\$/tm
Pierre concassée 3/4" (approx. 350 tonnes métriques)	17,50\$/tm
R.O.C. 0 – 3/4" (approx. 850 tonnes métriques)	17,50\$/tm

La T.P.S. et la T.V.Q. ne sont pas incluses dans les prix ci-dessus mentionnés.

- QUE la dépense approximative sera de 22 312 \$ plus taxes.

QUE le certificat du trésorier numéro 15-07, daté du 29 janvier 2015, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2015-043

PROLONGATION DU CONTRAT POUR LE NETTOYAGE DES PUISARDS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voie d'invitations écrites pour le nettoyage des puisards pour les années 2013 et 2014 incluant une clause pour deux options de renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2013-082 adoptée le 8 avril 2013, le Conseil a octroyé le contrat pour le nettoyage des puisards pour les années 2013 et 2014 au plus bas soumissionnaire conforme Kelly Sani-Vac Inc;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE, le contrat pour le nettoyage des puisards soit renouvelé pour 2015 tel que plus amplement décrit ci-dessous;

KELLY SANI-VAC INC.

Nettoyage des puisards année 2015;	13 614,20 \$
T.P.S. 5%	680,71 \$
T.V.Q. 9.975%	<u>1 358,02 \$</u>
Grand total taxes incluses	15 652,93 \$

QUE le certificat du trésorier No 15-09, daté du 12 février 2015, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2015-044

APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR L'ANNÉE 2015 - 2016

ATTENDU que la Ville de Hampstead a confirmé son adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives pour ses employés et au contrat qui a été octroyé à SSQ Groupe Financier, à la suite d'un appel d'offres public;

ATTENDU que le contrat octroyé est d'une durée maximale de cinq (5) ans, à compter du 1er avril 2014;

ATTENDU que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa deuxième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU que Groupe Mallette Actuaire Inc. recommande d'accepter les taux proposés par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016, pour un montant ne dépassant pas 165 310 \$, taxes incluses;
- D'autoriser le directeur général à signer tous les documents nécessaires à leur mise en vigueur ; et
- QUE le certificat du trésorier n° 15-06, daté du 11 février 2015, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2015-045

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport de la directrice des services communautaires et des loisirs, daté du 20 février 2015, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants,

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Warren Budning, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols blancs étudiants pour le département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Le Conseiller Leon Elfassy s'est abstenu de participer aux discussions, de voter ou de tenter d'influencer le vote considérant qu'il a un lien de parenté proche avec une personne faisant partie de la liste des employés cols blancs étudiants pour le Centre Communautaire (sa fille).

Adoptée

2015-046

EMBAUCHE PERMANENTE DE MONSIEUR RÉGENT BÉLANGER À TITRE DE "JOURNALIER-CHAUFFEUR"

ATTENDU QUE le Conseil a adopté la résolution 2014-017 pour l'embauche conditionnelle de M. Régent Belanger à titre de "Journalier-chauffeur", groupe de traitement 7, au département des travaux publics;

ATTENDU QUE les conditions décrites dans la lettre d'entente signée entre le SCFP Local 301 et la Ville de Hampstead contenue dans le dossier confidentiel «Personnel» détenu dans le bureau de la directrice des ressources humaines ont été respectées et remplies;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'annuler la résolution numéro 2014-017;
- D'embaucher MONSIEUR RÉGENT BÉLANGER à titre de "Journalier-chauffeur" titulaire aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead, et
- QUE cette embauche est permanente.

Adoptée

2015-047

APPROBATION DE L'EMBAUCHE DE MME KATHLEEN PRESTON À TITRE D' "AGENT DE BUREAU - SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DE L'INSPECTION DES BÂTIMENTS & SÉCURITÉ PUBLIQUE."

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead requiert l'embauche d'un agent de bureau, pour le remplacement temporaire d'un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, le chef de section du service de l'aménagement urbain et de l'inspection des bâtiments, et la conseillère en ressources humaines recommandent l'embauche de **MME KATHLEEN PRESTON** pour combler ce poste;

Il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'APPROUVER l'embauche temporaire de **MME KATHLEEN PRESTON** à titre d' "AGENT DE BUREAU - SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DE L'INSPECTION DES BÂTIMENTS & SÉCURITÉ PUBLIQUE" pour débiter au plus tard le 9 mars 2015, pour une période n'excédant pas le 3 juin 2016, sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Ville de Hampstead; et sujet à un contrôle médical attestant la capacité d'exercer les tâches de la fonction; et

- QUE le certificat du trésorier no 15-10, daté du 18 février 2015, a été émis par le trésorier et atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Une personne est intervenue auprès du conseil, le maire et les conseillers ont répondu aux questions du citoyen.

2015-048

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance à 21h15.

Adoptée

(s) William Steinberg _____
Dr William Steinberg, Maire

(s) Pierre Tapp _____
Me Pierre Tapp, Greffier